

## LES DIFFICULTÉS DU DÉMARRAGE

par

**Lucien DAVIAULT**

*Un camarade qui avait sollicité un correspondant régulier m'a envoyé cette lettre d'autocritique qui me paraît digne d'intérêt :*

1<sup>o</sup>. *Je n'ai pas respecté la réciprocité.*  
Le nombre de textes reçus est nettement supérieur au nombre de textes envoyés. Nous n'avons tiré que le n° 1 de notre journal avec cinq textes seulement et deux dessins au limographe. Matériellement nous n'étions pas prêts et nous avons mis longtemps à franchir les premières difficultés : réglage de la pression, encrage sans excès, propreté du tirage et séchage enfin...

C'était la première fois que nous pratiquions l'imprimerie, le texte libre et la correspondance scolaire. Ces premières difficultés, ces premiers échecs étaient loin de doper, d'encourager, et plus d'une fois un vent défaitiste a soufflé sur la classe et on a parlé d'abandonner...

2<sup>o</sup>. *Mais l'exemple donné par nos correspondants* est un excellent levier, une

motivation irremplaçable. Quand j'ai proposé imprimerie, texte libre, on a bien voulu, mais timidement, sans trop savoir. Puis on a accepté l'idée d'avoir un correspondant, on a promis, mais c'était assez tiède.

La première lettre arrivée, on a mis huit jours pour répondre, on avait un peu peur, on ne savait pas quoi dire...

J'ai ensuite proposé un colis, on a discuté du contenu, désigné le responsable de chaque apport... Pendant ce temps, le temps passait et la sortie de Noël approchait.

Mais il fallait aussi tirer les textes et ceux de F... arrivaient et il fallait en envoyer en échange. C'est ainsi que deux textes sont sortis en dépit du bon sens, mal imprimés et pleins de fautes d'accents mal orientés, sales souvent. Quel gâchis ! Et c'est enfin le coup de grâce qui nous est porté par F. : deux colis de friandises, petits cadeaux divins, arrivent trois jours avant la sortie. Stupéfaction ! Muets, assommés !... Il faut réagir. En

deux jours on ramasse tout ce que l'on peut envoyer, on répond aux lettres, on vide les tirelires et on me charge d'envoyer tout cela pendant les vacances pour qu'ILS le reçoivent avant la rentrée.

Je me fais peut-être des illusions mais je crois que maintenant c'est parti pour de bon et que ce deuxième trimestre va voir fleurir textes, dessins, lettres et colis sans peine. Je savais bien pourquoi je demandais, je souhaitais un correspondant expérimenté, chevronné...

En conclusion de ce premier compte rendu, il ne me reste plus qu'à dire un grand merci aux élèves et à la maîtresse de F... S'ils n'ont pas eu un bon correspondant jusqu'à présent, ils peuvent se consoler en pensant

qu'ils auront bien aidé au départ d'une équipe.

*Je pense que cette lettre pose bien le problème de la correspondance, des difficultés qu'il y a à se lancer lorsque l'on est seul. Je crois qu'elle peut aider des nouveaux à surmonter des crises de découragement, c'est pourquoi je vous la communique.*

*Dans un prochain Educateur je parlerai des conséquences et des dangers de la montée des effectifs et des remèdes et des dispositions à prendre pour que la correspondance scolaire ne devienne pas un gadget que l'on utilise pour « être dans le vent ».*

*J'aimerais d'ailleurs recevoir de nombreux avis à ce sujet.*

L. DAVIAULT  
83 - Gonfaron

## UTILISATION DU CRÉDIT LIBRAIRIE DANS LES C.E.S.

Nous avons précisé dans des numéros précédents comment le crédit « librairie » de 40 F par élève pouvait être utilisé dans les classes de transition pour l'achat d'outils de travail individuel, compte tenu de la pédagogie recommandée dans ces classes.

Jusqu'à présent le texte ministériel, peu précis, nécessitait une interprétation élargie, ce qui n'allait pas sans soulever parfois des difficultés avec certains administrateurs.

Aussi sommes-nous heureux qu'une circulaire récente (C. n° IV 68-203 du 12.4.68 parue au BO n° 17 du 25.4.68, p. 1343) vienne lever toute ambiguïté sur ce point et précise :

*Il avait été convenu d'élargir la notion de « fournitures scolaires » en faveur des élèves de classes de transition, afin de permettre l'acquisition d'ouvrages techniques ou de brochures spéciales d'utilisation propre à ces classes, à la condition que les élèves en soient individuellement détenteurs.*

*Désormais, il sera également possible d'acquérir sur les crédits du chapitre 34-38 des fournitures collectives, telles que **fichiers, bandes autocorrectives, boîtes enseignantes...***